

AVIS AU PUBLIC
Etablissements classés

Il est porté à la connaissance du public que conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10/06/1999 relative aux établissements classés, l'Inspection du Travail et des Mines a transmis à l'Administration communale de Mamer le dossier de demande d'autorisation n° :

3A/2024/2500/174

ayant pour objet :

pour l'exploitation de trois ascenseurs à l'adresse 46-50, route d'Arlon, L-8210 Mamer

au demandeur :

Schindler Sàrl, 7, rue de l'Innovation, L-1896 Kockelscheuer au nom et pour le compte de T.P. Bau S.A. 2, rue d'Arlon, L-8399 Windhof (Koerich)

Mamer, le **09 JUIL. 2024**

Le secrétaire communal,



Nico BONTEMPS

Le bourgmestre,



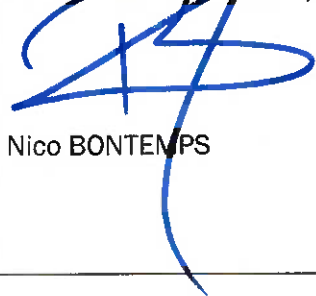
Luc FELLER

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Il est certifié que le présent avis est publié et affiché conformément à l'article 10 de la loi modifiée du 10/06/1999 relative aux établissements classés à partir de ce jour et pour une durée de 15 jours, soit du 09/07/2024 jusqu'au 24/07/2024 inclus.

Mamer, le **09 JUIL. 2024**

Le secrétaire communal,



Nico BONTEMPS

Le bourgmestre,



Luc FELLER